

No. 182.

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte pour établir un bureau d'enregistrement dans chaque comté électoral dans le Bas-Canada.

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 9 avril 1856.

Seconde lecture, lundi, 14 avril 1856.

M. J. B. DAoust.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET